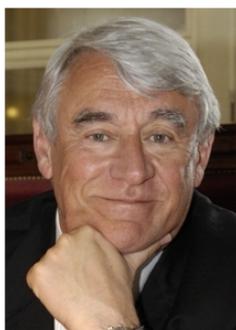




l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Le déni de réalité de la maire de Paris**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Ainsi en a décidé madame Hidalgo : les Parisiennes et les Parisiens ne seront pas démocratiquement consultés sur leur sécurité. Les élus UMP souhaitaient poser aux habitants, via un référendum local, une question simple : « Êtes-vous favorables à ce que la maire ouvre les discussions avec l'État pour permettre la création d'une police municipale à Paris ? ». Une telle création nécessitant une modification de la loi, ce référendum aurait été une première étape dans cette direction. Le mardi 17 mars, la majorité de gauche du Conseil de Paris a refusé cette proposition.

La maire de Paris a donc dit non. Je l'ai expliqué ici même il y a deux mois, elle préfère utiliser les services de sécurité de la Ville à dresser des contraventions plutôt qu'à lutter contre la délinquance. C'est d'autant plus regrettable qu'entretemps les chiffres 2014 ont été publiés : en un an, à Paris, les atteintes aux biens ont augmenté de 12,1%, les atteintes volontaires à l'intégrité physique de 0,5% et les escroqueries

et infractions économiques et financières de 23,3% ! Face à ces statistiques inquiétantes, l'attitude d'Anne Hidalgo s'apparente à un véritable et déplorable déni de réalité.

Focus sur...

Un arrêté très attendu !

Depuis de nombreux mois, la montée de l'insécurité dans le secteur rue Mesnil / rue Saint-Didier / rue des Sablons inquiétait les habitants du quartier et les élus de l'arrondissement. Un groupe de SDF, de plus en plus nombreux, alcoolisés et agressifs, ne cessait de s'en prendre aux riverains et aux commerçants, provoquant des incidents de plus en plus graves. A tel point que, fin 2014, une pétition rassemblant plus de 300 signatures contre ce climat insupportable avait été remise à la mairie d'arrondissement.

C'est pourquoi, avec Claude Goasguen, député-maire du 16^e, nous nous battions depuis des mois pour que le préfet de Police prenne sur ce secteur un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, donnant ainsi à la police un cadre légal d'intervention. Ce fut l'un des principaux sujets abordés le 24 octobre dernier lors d'une réunion de travail au commissariat du 16^e entre Claude Goasguen, le préfet de Police Bernard Boucault et le commissaire central

Marie-Laure Arnaud-Guidoux. Et nous venons enfin d'obtenir satisfaction ! Le préfet de Police a en effet signé le 11 mars un texte qui prévoit l'interdiction de la consommation des boissons alcoolisées sur le domaine public dans le périmètre délimité par la rue Mesnil, la rue Saint-Didier, la rue des Sablons, la place de Mexico, la rue des Belles-Feuilles et l'avenue Victor-Hugo. Ce texte est entré en vigueur depuis sa publication au Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris, le 17 mars dernier. Il ne reste plus à la police qu'à le faire appliquer.



Rétablir le calme autour de la rue Mesnil. (DR)

Mettre fin à une discrimination injustifiable



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

La situation sécuritaire se dégrade dans des immeubles sociaux du 16^e, notamment boulevard Murat et dans l'îlot Gros-Boulaivilliers : la police y multiplie les opérations et Paris-Habitat est obligée d'y déployer la nuit vigiles et maîtres-chiens. Un organisme, financé par les bailleurs et par la Ville de Paris, a pourtant en charge la sécurité des logements sociaux : c'est le GPIS (Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance). Mais il ne couvre que la moitié des arrondissements parisiens : or, des 10 arrondissements exclus, le 16^e est le plus vaste et celui qui compte le plus de logements sociaux !

Sur proposition de Claude Goasguen, le conseil d'arrondissement a donc adopté le 30 mars un vœu demandant à la maire de Paris que le GPIS, financé avec l'argent de tous les Parisiens, inclue le 16^e dans sa zone d'intervention, mettant fin à la discrimination injustifiable dont sont victimes les habitants des logements sociaux de cet arrondissement.

En bref... En bref... En bref...

Boulevard Murat. Gérard Gachet, adjoint chargé de la Sécurité, et Vincent Gossard, directeur adjoint du cabinet de Claude Goasguen, ont reçu le 20 mars à la mairie du 16^e une délégation du collectif des locataires du 183 boulevard Murat. Cette délégation a fait part de l'exaspération des habitants, confrontés à la présence d'individus pour la plupart extérieurs à la résidence et se livrant à des trafics de stupéfiants. MM. Gachet et Gossard se sont engagés à agir auprès de la police nationale pour que soit mis rapidement fin à cette situation, et auprès de Paris-Habitat pour que des vigiles soient maintenus sur place.

Feu au Bois. Événement rare dans le Bois de Boulogne : un important feu de broussailles s'est déclaré le 22 mars, à l'heure du déjeuner, sur le Chemin des ceintures des lacs. D'origine indéterminée, n'ayant fait ni dégâts ni victimes, le sinistre a été rapidement maîtrisé par la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Parc de Passy. Plusieurs résidents du Parc de Passy, demeurant notamment rue d'Ankara, ont été récemment victimes de cambriolages après effraction de portes ou de baies vitrées. Sollicité par certaines de ces victimes, Gérard Gachet, adjoint chargé de la Sécurité, a informé le commissariat central et a fait connaître aux résidents l'existence de l'Opération Tranquillité Vacances, mise en place par la police pour assurer la protection des domiciles ou des commerces pendant les vacances scolaires.

Squatters rue Lauriston. Un certain nombre de riverains de la rue Lauriston se sont – à juste titre – émus de l'apparition d'un squat au 94-96, rue Lauriston, dans un immeuble où devaient commencer des travaux de rénovation. Apparus fin décembre, les premiers occupants illégaux devaient recevoir du renfort fin mars, si l'on en croit les appels en ce sens lancés sur certains médias sociaux.

Restauration nuisible. Saisis par plusieurs habitants du quartier à propos des installations non autorisées et des nuisances nombreuses occasionnées par un restaurant de la rue Gustave-Courbet, des élus du 16^e ont saisi la Préfecture de Police, la direction de l'Urbanisme et la direction de la prévention et de la protection de la Ville de Paris. Affaire à suivre dès notre prochain numéro.

Chez le procureur. François Molins, procureur de la République de Paris, devait recevoir le jeudi 2 avril les maires d'arrondissement ou leurs représentants au Tribunal de Grande Instance, afin de dresser notamment le bilan de l'activité du parquet de Paris en 2014.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 50 / avril 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>